

M A I R I E  
DE  
**FIGANIÈRES**

Figanieres, le 02 Juillet 2019

B.P. 33

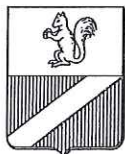
Code Postal : 83830

Téléphone 04 94 50 93 60

Télécopie 04 94 50 93 64

figanieres@wanadoo.fr

http://www.figanieres.com



## Information aux riverains

### Passage des encombrants

**Afin de se conformer à ses compétences, la DPVA (ex CAD) ne collecte plus les dépôts sauvages. Ainsi, le service des encombrants fonctionne à compter du 01 juillet exclusivement sur rendez-vous.**

En conséquence, le passage des encombrants dans les quartiers suivants : Combe Bayarde, HLM Les Marthes, le Thronnet, Les Calades, Local Poubelle des Olivines, Montéou tri sélectif RD562 Ancien chemin de fer, ne sera plus systématique et sera considéré comme du dépôt sauvage.

De ce fait, **vous devez obligatoirement vous inscrire en mairie pour toute demande de ramassage** les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> Mardi de chaque mois avant le Vendredi 17h00 qui précède, le nombre maximum d'objet par foyer étant fixé à 3.

Déchets acceptés	Déchets exclus
Appareils électroménagers : Réfrigérateur, gazinière, Machine à laver, Congélateur, Télévision	Les déchets provenant des petits travaux et du bricolage du particulier
Mobiliers d'appartement/maison : Armoire, buffet, table, chaise, Literie (matelas, sommier) canapé, mobilier de jardin.	Les objets issus des travaux du bâtiment tels que les volets, portes, fenêtres, bidet, WC, baignoire, douche, chauffe-eau, cuve, bétonnières...
Les objets divers tels que : vélo, balancelle, barbecue volumineux, brouette	Les objets dangereux et explosifs Les cartons (risque d'envols)
	Les objets en vrac tel que les bidons divers, grillages, ferrailles....

Le non-respect de cette procédure sera considéré comme du dépôt sauvage et entraînera une amende. Pour rappel, la déchetterie de Callas est ouverte du Lundi au Samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h – le dimanche de 8h à 12h.

Vous remerciant de votre civisme.



Le Maire

Bernard CHILINI

1/2